

Accusé de réception - Ministre de l'intérieur

068-226800019-20140313-0000012841-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 18/03/2014

Réception par le Prefet : 18/03/2014

Publication : 20/03/2014



Conseil Général  
**Haut-Rhin**

Extrait des délibérations  
du Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CG-2014-2-7-1

Séance du jeudi 13 mars 2014

### ARCHIVES DEPARTEMENTALES - BUDGET PRIMITIF 2014

Le Conseil Général,

VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,

VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

décide d'inscrire pour les Archives départementales les crédits suivants :

- En investissement : une autorisation de programme et des crédits de paiement de 40 000 euros
- En fonctionnement : 47 200 euros

Les recettes prévisionnelles des archives pour 2014 se montent à 2 000 euros

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions